

**Zeitschrift:** Revue suisse : la revue des Suisses de l'étranger  
**Herausgeber:** Organisation des Suisses de l'étranger  
**Band:** 30 (2003)  
**Heft:** 5

**Rubrik:** Chronique

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 06.01.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**



## En bref

**17 juin.** En une année, la part des étrangers dans la population résidante est passée de 19,8 à 20 %, soit 1,46 million de personnes. La plupart d'entre elles sont originaires d'Italie, de Serbie et du Monténégro.

**23 juin.** Les directeurs cantonaux de l'Instruction publique réagissent par un train de mesures à l'enquête PISA, qui a révélé la faiblesse des écoliers en lecture. L'une des mesures est que le bon allemand soit utilisé rigoureusement dans toutes les branches.

**24 juin.** Swiss annonce une restructuration draconienne: réduction du réseau de 35 %, mise au rancart de 34 avions, licenciement de près de 3000 employés. 2000 emplois disparaissent encore dans les sociétés sous-traitantes.

**2 juillet.** La Suisse est un îlot de cherté. Dans l'Union européenne, les prix à la consommation sont inférieurs d'un tiers aux nôtres. La concurrence est insuffisante dans l'électricité, la santé et l'agriculture.

**5 juillet.** Dans une enquête sur les connaissances civiques des élèves de 28 pays, la Suisse n'atteint que le 19<sup>e</sup> rang. L'enquête ne portait pas seulement sur les connaissances, mais aussi sur les intérêts et les opinions politiques des élèves.

**9 juillet.** Le Tribunal fédéral statue que les votations populaires sur les naturalisations sont anticonstitutionnelles. Ces dernières ne peuvent être décidées ni par scrutin, ni par assemblée de commune ouverte.

**19 juillet.** Décès à Lausanne, à 94 ans, de l'ancien conseiller fédéral Pierre Graber, membre du gouvernement de 1970 à 1978. Originaire du canton de Neuchâtel, ce social-démocrate avait commencé son ascension politique dans le Pays de Vaud et développé notablement les relations internationales de la Suisse.

**21 juillet.** Plus de 19 000 jeunes hommes et femmes entrent à la dernière école de recrues de 15 semaines. A partir de l'an prochain et en vertu du programme Armée



Keystone Press

Un pompier assiste à la chute des premières gouttes de pluie. A mi-août, des incendies dévastent quelque 450 hectares de forêt au-dessus de Loèche (VS).

XXI, la formation militaire de base durera 18 ou 21 semaines, selon l'arme choisie.

**30 juillet.** Le Conseil fédéral entend améliorer la sécurité du trafic. Les nouveaux conducteurs n'obtiendront le permis définitif qu'après trois ans à l'essai. A partir de 2004, le plafond d'alcoolémie descend en outre à 0,5 g ‰.

**10 août.** Malgré la forte chaleur, la Fête du cheval attire 45 000 visiteurs à Saignelégier. L'hôte d'honneur du 100<sup>e</sup> Marché-Concours est le cheval des Franches-Montagnes lui-même.

**14 août.** Un énorme feu de forêt dévaste 450 hectares au-dessus du village valaisan de Loèche. Il s'agit d'un des plus graves incendies survenu en Suisse les cent dernières années. Il n'y a pas de blessés; la cause de la catastrophe est incertaine.

**16 août.** Les jeunes Suisses sont plus conservateurs que leurs parents vis-à-vis des étrangers. Selon une enquête auprès des recrues, 49 % des jeunes de 20 ans citent les «tensions entre indigènes et étrangers» comme le problème le plus pressant.

**19 août.** D'après une étude d'UBS, Zurich, Genève, Bâle et Lugano font partie des villes les plus chères du monde. Mais grâce au niveau des salaires, qui est lui aussi le plus élevé du monde, elles se classent en tête pour le pouvoir d'achat, devant Los Angeles et Miami.

**19 août.** Un sondage révèle que l'ONU jouit d'une grande popularité: 80 % des Suisses y approuvent l'adhésion de leur pays. Ils se

montrent en revanche critiques vis-à-vis des Etats-Unis. La neutralité conserve une cote élevée, l'adhésion à l'UE et à l'OTAN ne rencontre que peu de soutien.

**20 août.** Après une captivité de six mois, 14 touristes enlevés dans le Sahara algérien sont libérés au Mali. La conseillère fédérale Calmy-Rey accueille les quatre otages suisses à Klotten. On ignore toujours si une rançon a été payée.

**1<sup>er</sup> septembre.** Il y a vingt ans, la «mort des forêts» entrait dans la conscience publique. Le débat culmina en 1985, lors de la tournée d'inspection du conseiller fédéral Alfons Egli avec des forestiers professionnels. Des dizaines de milliers de manifestants défilèrent à Berne sur la place Fédérale.

**2 septembre.** Les mois de juin, juillet et août auront été les plus chauds de Suisse depuis le début des relevés officiels, en 1864. Dans l'ensemble, l'été aura été de 4 à 6 degrés plus chaud que les moyennes supérieures enregistrées jusqu'ici. Un grave éboulis se produit au Cervin.

**8 septembre.** L'an dernier, les quotidiens et hebdomadaires suisses ont presque tous gagné des lecteurs. La raison invoquée est le besoin accru d'information après les attentats du 11 septembre 2001 et les préparatifs de la guerre d'Irak.

**10 septembre.** Un an après l'entrée de la Suisse à l'ONU, le bilan est mitigé: la juriste neuchâteloise Barbara Ott n'a pas été élue au Tribunal pénal international et Carla del Ponte a perdu son poste de procureure en chef au Tribunal du Rwanda. RR